



Doc. 12680
30 juin 2011

Nouveaux efforts parlementaires pour créer un pacte de stabilité dans le Caucase

Proposition de résolution

déposée par M. Andreas GROSS et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

La situation dans la région du Caucase ne s'est pas améliorée bien qu'il soit capital de renforcer les processus démocratiques et d'encourager la coexistence pacifique dans les Etats membres du Conseil de l'Europe qui s'y trouvent et que le groupe de Minsk de l'OSCE poursuive son action concernant le Haut-Karabakh.

Malheureusement, depuis la [Résolution 1525 \(2006\)](#) de l'Assemblée parlementaire sur l'établissement d'un [pacte de stabilité pour le Caucase du Sud](#), il ne semble pas que beaucoup de progrès aient été réalisés sur la voie d'une stabilisation régionale.

Au contraire, le discours entre les deux pays intéressés s'est durci. Ils ont mutuellement brandi la menace d'une guerre. C'est ce que montre par exemple un article de Az.com, daté du 13 juin 2011 sur les nouvelles capacités militaires de l'Azerbaïdjan.

L'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie font aujourd'hui partie du voisinage de l'Union européenne.

L'Assemblée se préoccupe depuis longtemps de la stabilité démocratique et de la sécurité dans la région du Caucase du Sud. Elle a suivi avec attention la situation en Azerbaïdjan, en Arménie et en Géorgie et elle a contribué dans ses domaines d'excellence – la démocratie, la prééminence du droit et les droits de l'homme – à la transformation démocratique de la région ;

Sans un accord de paix et une coopération entre les pays de la région, il risque fort d'y avoir une escalade du conflit et que le développement économique et démocratique risquerait de s'interrompre avant tout en Arménie et en Azerbaïdjan ;

C'est pourquoi l'Assemblée devrait:

- examiner la nécessité de créer un dialogue permanent et d'instaurer une collaboration politique, économique et culturelle entre les Etats de la région du Caucase ;
- inviter l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie à coopérer plus activement avec le Conseil de l'Europe et l'Union européenne pour assurer et renforcer la stabilité et la démocratie dans la région du Caucase ;
- inviter les parties et les représentants de la société civile des pays concernés à discuter ensemble de cette idée et à parvenir à un accord sur l'instauration d'un pacte de stabilité pour la région du Caucase ;
- soutenir activement et assister le groupe de Minsk de l'OSCE dans ses efforts pour parvenir à un accord de paix durable.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

GROSS Andreas, Suisse, SOC
ANDERSEN Karin, Norvège, GUE
ANDERSON Donald, Royaume-Uni, SOC
ÁRNASON Mörður, Islande, SOC
CHRISTOFFERSEN Lise, Norvège, SOC
FALZON Joseph, Malte, PPE/DC
FLEGO Gvozden Srećko, Croatie, SOC
GUNNARSSON Jonas, Suède, SOC
HERKEL Andres, Estonie, PPE/DC
KEAVENEY Cecilia, Irlande, ADLE
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
KUBOVIČ Pavol, République slovaque, PPE/DC
MAISSEN Theo, Suisse, PPE/DC
MAURY PASQUIER Liliane, Suisse, SOC
MÓSESDÓTTIR Lilja, Islande, GUE
NEGELE Gebhard, Liechtenstein, PPE/DC
RIHTER Andreja, Slovénie, SOC
ROUQUET René, France, SOC
RUPPRECHT Marlene, Allemagne, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
STUMP Doris, Suisse, SOC
SUDARENKOV Valeriy, Fédération de Russie, SOC
SYDOW Björn, von, Suède, SOC
TOMLINSON John E., Royaume-Uni, SOC
TOSHEV Latchezar, Bulgarie, PPE/DC
WACH Piotr, Pologne, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste